cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Les modalités d'avancement dans la fonction publique hospitalière (FPH) – Niveau complément

23/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :
Se familiariser avec le déroulement de la carrière en secteur public ;
Identifier les modalités d'avancement et de classement ;
Assister le directeur et le responsable de service RH dans la gestion quotidienne du personnel.

Programme :
L'objectif de cette action de formation est de sensibiliser ou de renforcer les connaissances des professionnels sur l'environnement statutaire de la fonction publique hospitalière.

1- Déroulement de la carrière du fonctionnaire
Situation du fonctionnaire (Stagiaire- Titulaire- Catégorie hiérarchique)
Carrière et dossier individuel (Évaluation/Notation- Positions statutaires)
Les Commissions Administratives Paritaires (Modalité de fonctionnements)
Conseil de discipline

2- L'avancement d'échelon
Dispositions générales
Temps pris en compte
Les agents promouvables
Les modalités d'avancement
Élaboration d'un tableau d'avancement d'échelon
Les recours

3- L'avancement de grade
Introduction
Dispositions générales
Dispositions statutaires : quotas/ratios
Modalités d'avancement de grade
La promotion interne

Programme de formation

Les lignes directrices de gestion : la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels

4- Modalités de classement dans un grade
Modalités de classement à l'occasion d'un avancement de grade
Modalités de classement à l'occasion d'un changement de corps

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés (Powerpoint, schémas au tableau…) ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quizz interactif (Socrative).

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quizz interactif/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).